CREDIT SUISSE

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Credit Suisse (Lux) CS AllHedge Index Fund,

un compartiment de CS Investment Funds 4

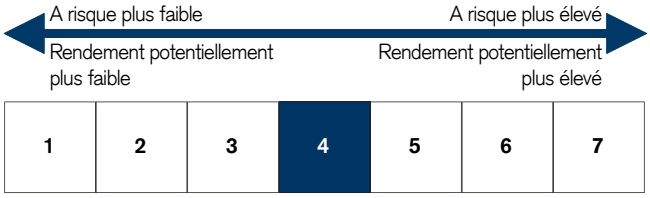
Catégorie d'actions	EBH CHF
ISIN	LU1038299415
Société de gestion	Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Les placements de ce Index Tracker Fund sont gérés de manière passive afin de reproduire la performance du Credit Suisse AllHedge Index (après déduction des frais et des taxes). Le portefeuille et la performance du Fonds peuvent s'écarter de l'indice. Le fonds utilise une stratégie de réplication synthétique pour s'exposer à l'indice par le biais de dérivés soit sous la forme d'asset swap soit sous la forme de swap financé. La stratégie de réplication synthétique minimise les déviations par rapport à l'indice par un transfert de responsabilité à la contrepartie. L'investisseur peut acheter ou vendre d'actions du fonds chaque semaine, tel que défini dans le prospectus. Cette classe d'actions ne verse pas de distributions. Le fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque dus pour les opérations portant sur les valeurs du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre «Frais» du présent document.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



Le profil de risque et de rendement du fonds reflète les variations de valeur qu'un placement dans ce fonds aurait connu ces cinq dernières années. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Le mix de stratégies (p. ex. Long/Short Equity, Convertible Arbitrage, Global Macro et autres) ainsi que les allocations monétaires sont les principaux facteurs influençant le niveau de risque d'un investissement dans des hedge funds. Le recours à un effet de levier par le fonds peut amplifier ses réactions aux mouvements des marchés. L'application du Swing Pricing au fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de liquidité: il peut avoir des effets défavorables lorsque le fonds a besoin de vendre des actifs pour lesquels la demande n'est pas suffisamment élevée ou pour lesquels les prix offerts sont bas. En vendant des titres qu'il ne détient pas (ventes à découvert), le fonds peut s'exposer à un risque accru de liquidités.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risque de contrepartie: le risque de contrepartie ne peut pas être complètement éliminé dans les stratégies sur dérivés. En cas de défaillance de la contrepartie, les rendements de l'investisseur peuvent être réduits. Dans des cas considérés comme acceptables, néanmoins, le compartiment s'efforcera d'atténuer le risque au moyen de garanties financières ou de le limiter en prenant diverses mesures de diversification.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Sans objet
Commission de conversion	1,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,45%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «CS Investment Funds 4 – Récapitulatif des catégories d'actions» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 30 juin 2014. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

La méthode du «single swing pricing» (SSP) est utilisée pour déterminer le prix d'émission et de rachat du fonds. Pour de plus amples informations sur l'implication du SSP, les investisseurs doivent consulter le chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs. La performance du fonds ne suit pas celle de l'indice.

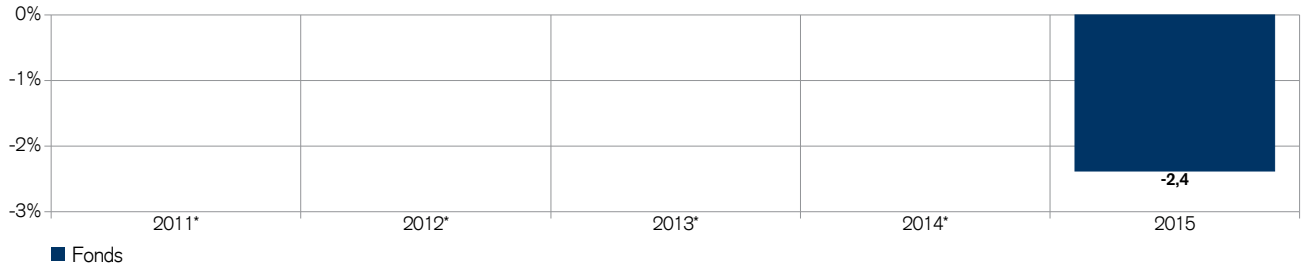
Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe d'actions.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 19 mars 2008.
La catégorie d'actions a été lancée le 30 juin 2014.
La monnaie de référence du Fonds est le USD.
La monnaie de la catégorie d'actions est le CHF.
La performance passée a été calculée en CHF.



Aucune performance passée de l'indice de référence du fonds n'est indiquée, car cette classe d'actions est couverte; une comparaison ne constituerait donc pas un indicateur fiable de la performance passée.

* Aucune donnée relative à la catégorie d'actions n'est disponible pour cette période de référence. La catégorie d'actions a été lancée le 30 juin 2014.

Informations Pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur CS Investment Funds 4, le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue française peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur www.credit-suisse.com. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de CS Investment Funds 4. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.
La politique de rémunération de la société de gestion est disponible sur www.credit-suisse.com.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories d'actions commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.